



www.journalumali.com

Journal du Mali

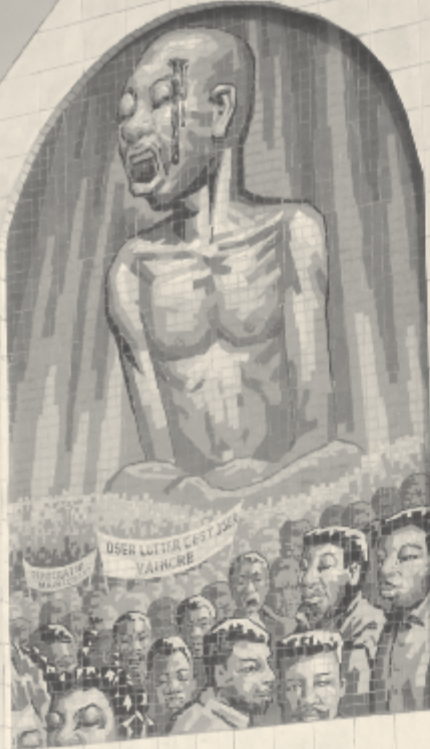
L'hebdo

N°569 du 26 mars au 1er avril 2026

DIPLOMATIE
CAP SUR L'EXTÉRIEUR

MINES
ENCADREMENT INCERTAIN

YAMBO OUOLOGUEM
SILENCE LEVÉ



26 MARS 1991 – 35 ANS

LE SERMENT TRAHI

GRATUIT

Ne peut être vendu

Trente-cinq ans après le 26 mars 1991, la trajectoire démocratique du Mali reste incertaine. Entre ruptures et refondation annoncée, le pays est à un tournant.

ÉDITO

Bamako : Mal bâtir peut tuer

À Bamako, les immeubles ne s'effondrent plus seulement par simple accident, ils cèdent sous le poids d'un système défaillant. Le drame de Daoudabougou, survenu le dimanche 22 mars dernier, n'est qu'un épisode de plus dans une série où les mêmes causes produisent inlassablement les mêmes tragédies. Derrière chaque dalle qui s'écroule, il y a des vies brisées, des familles endeuillées, des ouvriers exposés sans protection et des habitants qui doutent de la solidité de leur logement. Depuis Banconi, en 2019, jusqu'aux effondrements récents, les alertes se sont accumulées. Ce qui manque, c'est une rupture réelle avec le laxisme et la négligence. Le problème est connu. Permis délivrés sans rigueur ou contournés, chantiers lancés sans étude sérieuse du sol, contrôles absents ou fictifs, matériaux frauduleux largement utilisés. Le fer à béton non conforme n'est pas une rumeur, c'est une réalité documentée. Tant que cette chaîne persistera, chaque construction comportera un risque. Ailleurs, des décisions ont suivi les drames. Au Maroc, des immeubles ont été démolis et des responsables poursuivis après des effondrements à Casablanca. Au Sénégal, des chantiers ont été stoppés et des promoteurs traduits en justice. Là-bas, construire mal expose à des sanctions. Il devient nécessaire à Bamako aussi d'imposer un contrôle technique indépendant à chaque étape, de certifier strictement les matériaux et de responsabiliser pénalement tous les acteurs, du promoteur à l'ingénieur. Suspendre immédiatement les chantiers non conformes s'impose désormais. Ce qui est en jeu dépasse le bâtiment. Il s'agit de la place accordée à la vie humaine. Tant que les règles ne seront pas appliquées, les immeubles continueront de s'écrouler.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

6 500 milliards

C'est le montant en francs CFA, des financements que la Banque ouest-africaine de développement vise dans le cadre de son plan stratégique 2026-2030.

ILS ONT DIT...

• « Le Mali ne se résigne pas, il combat. Notre nation, dans sa lutte acharnée contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, récuse toute vision fataliste. C'est pourquoi, en deux décennies, elle a fait reculer la faim de près de 45% ». **Abdoulaye Maïga, Premier ministre**, lors de l'ouverture de la session du Conseil national de sécurité alimentaire, le 23 mars 2026.

• « Il est essentiel de préserver la mémoire de ces crimes tout en réaffirmant un engagement collectif en faveur de la justice, de la dignité et de l'égalité. J'appelle à un renforcement des efforts visant à affronter l'héritage de l'esclavage et à traiter ses impacts durables sur les plans économique, social et culturel ». **Mahmoud Ali Youssouf, président de la commission de l'UA**, le 25 mars 2026, à l'occasion de la journée internationale du souvenir de l'esclavage.

UN JOUR, UNE DATE

26 mars 1790 : les États-Unis « institutionnalisent le racisme » en offrant la citoyenneté aux « personnes libres blanches ». La loi exclut de fait les non-Européens, esclaves et affranchis africains, qui seront considérés, jusqu'en 1924, comme « nationaux » et non comme citoyens.



Lansana Kouyaté, ancien Premier ministre guinéen, a été nommé, le 24 mars 2026, négociateur auprès des pays de l'AES, après leur retrait formel en janvier 2025.



En Côte d'Ivoire, le parquet a requis, le 24 mars 2026, sept ans de prison ferme et 240 millions de francs d'amende contre l'influenceur **Stéphane Agbré**, dit « **Apoutchou national** », et plusieurs de ses co-accusés, poursuivis pour blanchiment d'argent et jeux d'argent illicites.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



À Daoudabougou (commune V du district de Bamako), un immeuble en construction s'est effondré le 22 mars 2026, faisant un bilan provisoire de six morts et plusieurs blessés.

ROYAL!

TOUS LES ABONNÉS SONT ROIS

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE15 JOURS
OFFERTS**A TOUTES LES CHAÎNES
+ DSTV ENGLISH PLUS

26 MARS : QUE RESTE-T-IL DE LA PROMESSE DÉMOCRATIQUE ?

Le 26 mars 1991 a ouvert une ère nouvelle au Mali, fondée sur l'espoir d'un État démocratique et respectueux des libertés. Trente-cinq ans plus tard, le bilan de cette ambition collective se lit à l'aune des crises traversées et des mutations politiques en cours.

MOHAMED KENOUFI

Le 26 mars 1991 marque une date fondatrice de l'histoire contemporaine du Mali. Ce jour-là, à la suite d'un soulèvement populaire et d'une répression sanglante, le régime de Moussa Traoré s'effondre, ouvrant la voie à une transition démocratique conduite par Amadou Toumani Touré. Dans la foulée, le multipartisme est instauré, les libertés publiques reconnues et un nouveau contrat social scellé par la Constitution de 1992. Pendant plusieurs années, le Mali fut cité en exemple sur le continent pour la vitalité de sa démocratie. Alternance politique, liberté de la presse et dynamisme de la société civile donnaient corps à une promesse longtemps espérée. Mais, derrière cette vitrine, des fragilités structurelles persistaient. Trois décennies plus tard, la trajectoire du pays invite à un examen lucide : la promesse démocratique de 1991 a-t-elle été tenue ou progressivement dévoyée ? Après les événements de 1991, le Mali s'engage dans une dynamique de transformation politique profonde. La Conférence nationale, l'adoption de la Constitution et l'organisation d'élections pluralistes marquent l'entrée dans la IIIe République. L'élection d'Alpha Oumar Konaré en 1992 consacre ce tournant.

Une rupture fondatrice porteuse d'espoirs Pour de nombreux observateurs, cette période inaugure une ère nouvelle. « Les événements de 1991 ont permis au peuple malien de signer un nouveau contrat social », rappelle le politologue Jean-François Marie Camara. Ce contrat consacre le principe de souveraineté populaire et installe un modèle de démocratie représentative. Sur le plan formel, les avan-

cées sont indéniables : institutions républicaines, pluralisme politique, libertés fondamentales. Le Mali devient, dans les années 1990 et 2000, une référence en Afrique de l'Ouest. L'alternance entre Alpha Oumar Konaré et Amadou Toumani Touré illustre cette stabilité apparente. Cette période est également marquée par une effervescence médiatique et associative sans précédent, avec la naissance de nombreux journaux indépendants, radios privées et organisations de la société civile qui alimentent le débat public. Cependant, cette dynamique ne s'accompagne pas toujours d'un enracinement profond des pratiques démocratiques. Derrière les apparences d'un système pluraliste, les institutions peinent à s'imposer comme

La démocratie suppose un ajustement constant, une capacité d'adaptation et un renforcement continu des institutions. À défaut, celles-ci restent vulnérables et exposées aux crises.

de véritables contre-pouvoirs. Les mécanismes de contrôle restent limités et la culture démocratique, encore en construction, se heurte à des logiques anciennes de gouvernance.

Des acquis réels fragilisés par des failles structurelles

Si la démocratie malienne a produit des acquis réels, elle s'est aussi construite sur des bases fragiles. Pour l'analyste Amidou Tidiani, enseignant-chercheur en droit à l'Université Paris-13, l'une des erreurs majeures réside dans l'importation d'un modèle institutionnel peu adapté aux réalités locales. « Nous avons pensé qu'il suffisait de faire du « prêt-à-porter » : on prend des institutions qui fonctionnent ailleurs et on les reproduit



La démocratie obtenue au prix du sang des martyrs en mars 1991 reste profondément fragilisée 35 ans après.

chez nous », explique-t-il. Selon lui, le Mali s'est longtemps limité à une approche formelle de la démocratie, centrée sur l'organisation d'élections et l'adoption de textes ju-

telles que la corruption, le clientélisme et la personnalisation du pouvoir ont fragilisé l'édifice. « Nous avons construit notre État autour de personnes plutôt que d'institutions solides »,

analyse Amidou Tidiani. Une faiblesse structurelle qui rend le système particulièrement vulnérable aux chocs politiques : à chaque crise majeure, l'architecture institutionnelle vacille, révélant l'absence d'équilibres durables.

2012 - 2021 : Des ruptures qui ébranlent le modèle Le coup d'État de mars 2012 constitue un tournant majeur. Il met fin au régime d'Amadou Toumani Touré et plonge le pays dans une crise multidimensionnelle, marquée notamment par l'effondrement de l'État dans le Nord. Cette rupture affecte durablement la crédibilité des institutions démocratiques et installe une instabilité persistante. La décennie suivante ne parvient pas à inverser cette tendance. Malgré le retour à l'ordre

REPÈRES

26 mars 1991

Renversement du régime de Moussa Traoré

1992

Début de l'ère démocratique

2012, 2020, 2021

Coups d'État

constitutionnel en 2013, avec l'élection d'Ibrahim Boubacar Keïta, les attentes des populations restent largement insatisfaites. Les difficultés sécuritaires, la gouvernance contestée et la montée du mécontentement social contribuent à fragiliser davantage le système. Les événements d'août 2020, qui conduisent à la chute du régime IBK, puis le coup de force du 24 mai 2021, ouvrent une nouvelle séquence de rupture. Depuis lors, le Mali est engagé dans une transition politique prolongée, caractérisée par des restrictions des libertés publiques et une recomposition du paysage politique, notamment avec la dissolution des partis. Cette situation alimente un débat intense sur

la nature du régime actuel et l'avenir du pluralisme politique. Pour Amidou Tidiani, le diagnostic est sans appel : « ce n'est pas un recul, c'est pire que cela. C'est une rupture. » Il estime que la multiplication des coups d'État traduit l'échec du modèle démocratique tel qu'il a été conçu après 1991. Selon lui, le pays paie aujourd'hui le prix d'un système qui n'a pas su se réformer ni se consolider. À l'inverse, Jean-François Marie Camara adopte une lecture plus nuancée. Selon lui, la période actuelle s'inscrit dans une logique transitoire. « C'est une suspension », affirme-t-il, rappelant que la finalité reste, en principe, le retour à l'ordre constitutionnel par le biais d'élections.

Entre refondation et incertitudes La notion de « refondation » est aujourd'hui au cœur du discours politique. Elle renvoie à l'idée d'un nouveau départ, d'une reconstruction du système sur des bases plus solides et mieux adaptées aux réalités nationales. Mais sa mise en œuvre concrète soulève de nombreuses interrogations. Pour Amidou Tidiani, il est

impératif de tirer les leçons des échecs passés. « Les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets », prévient-il. Il appelle à une refonte en profondeur des institutions pour construire un modèle démocratique plus robuste, capable de résister aux crises. Dans cette perspective, la transition actuelle pourrait constituer une opportunité historique, à condition qu'elle débouche sur des réformes structurelles sérieuses. Jean-François Marie Camara partage l'idée d'une possible recomposition, mais conditionne son succès à l'orientation des réformes engagées. « Tout dépend de la manière dont la refondation est menée », souligne-t-il. Une refonte qui ne viserait pas à consolider la gouvernance démocratique risquerait d'aboutir à l'affaiblissement durable du pluralisme et des libertés. La question de la participation citoyenne apparaît également déterminante. Au fil des années, une certaine désaffection vis-à-vis de la politique s'est installée, nourrie par le sentiment que les institutions ne répondent pas aux attentes. Pourtant, la vitalité de la société civile et l'engagement des jeunes témoignent d'un attachement aux principes démocratiques, même dans un contexte contraint. Trente-cinq ans après le 26 mars 1991, le Mali se trouve à un moment charnière de son histoire politique. La promesse démocratique issue de cette date n'a ni totalement disparu ni pleinement abouti. Elle est aujourd'hui mise à l'épreuve par les réalités d'un pays confronté à des défis multiples. Entre espoir de refondation et risque de recul durable, l'avenir dépendra de la capacité des acteurs à dépasser les logiques passées pour construire un système plus inclusif, plus stable et véritablement ancré dans les réalités nationales. Plus qu'un simple retour à l'ordre constitutionnel, c'est sans doute une redéfinition en profondeur du projet démocratique malien qui est désormais en jeu. ■

3 QUESTIONS À



AMIDOU TIDIANI

Enseignant-chercheur à l'université Paris-13

1 35 ans après le 26 mars 1991, comment caractériseriez-vous l'évolution du modèle démocratique malien ?

Dès le départ, l'une des erreurs commises par les pères fondateurs de notre modèle démocratique a été de penser qu'il suffisait d'appliquer des principes théoriques pour devenir une démocratie. Nous nous sommes cantonnés à cet aspect formel, ce qui a façonné le fonctionnement de nos institutions. Nous n'avons pas suffisamment intégré que la démocratie est un combat permanent.

2 La rupture depuis 2020 marque-t-elle une suspension temporaire de la démocratie ou une remise en cause plus profonde du modèle issu de 1991 ?

J'ose espérer qu'il ne s'agit pas d'une simple suspension temporaire et que nous ne reviendrons pas au même modèle de 1991. Il faut adapter les institutions. Nous devons tirer les leçons de toutes les difficultés, y compris celles antérieures à 2020, pour repartir sur de nouvelles bases et reconstruire un modèle démocratique renouvelé.

3 La période actuelle peut-elle déboucher sur une démocratie plus solide ?

Aujourd'hui, je n'ai pas l'impression que nous soyons sur la voie d'une démocratie plus solide. J'espère toutefois que cette phase de transition aboutira à des réflexions approfondies et à des améliorations du modèle démocratique, le rendant plus fort et plus efficace.

DÉMOCRATIE EN AFRIQUE DE L'OUEST : TRAJECTOIRES CROISÉES DEPUIS LES ANNÉES 1990

Au début des années 1990, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont engagé une transition vers le multipartisme et l'ouverture politique. Trois décennies plus tard, leurs parcours dressent un tableau contrasté mêlant consolidation, stagnation et reculs.

MOHAMED KENOVI

Une vague démocratique portée par la société civile et la communauté internationale a traversé la région à la fin du XXe siècle. À l'image du Mali, le Bénin, le Ghana et le Niger ont amorcé des transitions mettant fin à des régimes autoritaires ou militaires et posant les bases d'un pluralisme politique.

Exemples de consolidation

Le Bénin est souvent cité comme un cas exemplaire. Dès 1990, la Conférence nationale a ouvert la voie à une transition pacifique et à l'instauration d'institutions démocratiques relativement stables. Pendant plusieurs années, le pays a connu des alternances

politiques sans heurts majeurs, contribuant à l'enracinement d'une culture démocratique. Le Ghana, lui, s'est progressivement imposé comme l'un des modèles les plus solides de la sous-région. Depuis l'adoption de sa Constitution en 1992, le pays a connu plusieurs alternances pacifiques qui ont renforcé la crédibilité de ses institutions. La régularité des élections, la vitalité de la presse et l'indépendance relative de la justice ont contribué à une démocratie plus résiliente, malgré des défis persistants en matière de gouvernance et d'inégalités.

Fragilités et retours en arrière D'autres pays ayant en-

tamé la même démarche dans les années 1990 présentent des trajectoires plus instables. Le Niger illustre ces difficultés : malgré des périodes de transition démocratique, il a été marqué par plusieurs coups d'État, révélant la fragilité de ses institutions et la difficulté à inscrire durablement la gouvernance démocratique. Le Burkina Faso, longtemps perçu comme en voie de stabilisation après l'insurrection de 2014, est retombé dans l'instabilité avec les coups d'État de 2022. Ces ruptures traduisent une crise de confiance entre populations et élites, aggravée par des défis sécuritaires majeurs. La Côte d'Ivoire offre un autre exemple : sa trajectoire démocratique a été profondément marquée par des crises politico-militaires, notamment dans les années 2000. Si le pays a retrouvé une certaine stabilité institutionnelle, les tensions politiques et les débats sur les

règles électorales continuent d'alimenter les interrogations sur la consolidation démocratique.

Perspectives Les trajectoires ouest-africaines montrent que l'instauration formelle de mécanismes démocratiques — constitutions, élections, pluralisme — ne suffit pas à garantir leur pérennité. L'ancrage durable de la démocratie dépend de la qualité des institutions, de la lutte contre la corruption, du renforcement des contre-pouvoirs et de la capacité à répondre aux attentes sociales et sécuritaires des populations. Parmi les réussites et les échecs, la vitalité de la société civile et l'engagement des jeunes restent des atouts pour l'avenir démocratique de la région. La question centrale demeure : comment traduire des cadres institutionnels en pratiques démocratiques solides et résilientes face aux crises contemporaines ? ■

1991 – 2026 : L'ITINÉRAIRE TOURMENTÉ DE LA DÉMOCRATIE MALIENNE

Née du soulèvement du 26 mars 1991, la démocratie malienne a porté un immense espoir de liberté et de pluralisme. Trente-cinq ans plus tard, son parcours reste marqué par des ruptures et de profondes incertitudes.

1- 1991 – La rupture fondatrice

26 mars 1991 : chute du régime de Moussa Traoré

(Fin de 23 ans de régime autoritaire)

2- 1991-1992 – La transition démocratique

Transition dirigée par Amadou Toumani Touré

(Adoption de la Constitution multipartite en janvier 1992)

3- 1992 – Naissance de la IIIe République

Élection d'Alpha Oumar Konaré
(Début d'un cycle démocratique)

4- 1997 – Première crise politique

Élections contestées et boycott de l'opposition

5- 2002 – Première alternance majeure

Élection d'Amadou Toumani Touré
(Alternance démocratique)

6- 2012 – Effondrement et rupture

22 mars 2012 : coup d'État militaire
(Chute du régime ATT, crise sécuritaire au Nord)

7- 2013 – Retour à l'ordre constitutionnel

Élection d'Ibrahim Boubacar Keïta
(Tentative de relance démocratique)

8- 2015 – Accord de paix d'Alger

Tentative de stabilisation du pays

9- 2020 – Nouvelle rupture

Contestation du M5-RFP puis coup d'État du 18 août

(Chute du régime IBK)

10- 2021 – Coup de force interne

24 mai 2021 : éviction des autorités de transition civiles

(Assimi Goïta prend la tête de la Transition)

11- 2025 – Transition prolongée

Report des élections et recomposition du paysage politique

KOWBEYE!

CHAQUE SAMEDI | 20H15

TM1
La télé qui vous allume !

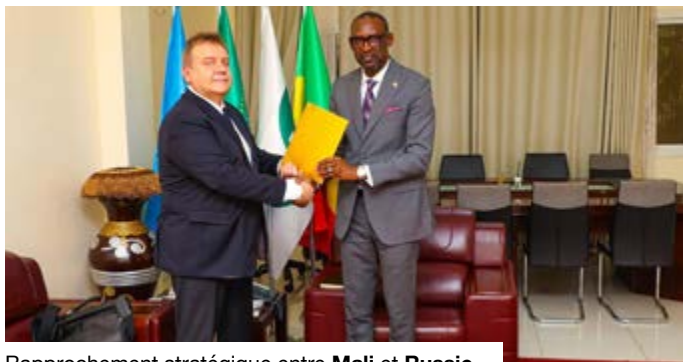
INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

DIPLOMATIE MALIENNE : ENTRE RÉORGANISATION ET REDÉFINITION DES PRIORITÉS

Le Mali a engagé la réorganisation de plusieurs de ses missions diplomatiques à l'étranger, en redéfinissant leurs effectifs et leur organisation. Cette évolution démontre les liens étroits entre adaptation administrative, priorités stratégiques et efficacité du dispositif diplomatique.

MASSIRÉ DIOP

Le gouvernement malien a adopté de nouveaux cadres organiques pour plusieurs représentations diplomatiques, notamment à Beijing, Berlin, Kigali, Rome, Le Caire et Moscou, ainsi qu'au Consulat général à Paris. Ces ajustements, prévus pour une période de cinq ans, portent sur l'organisation interne des missions et les effectifs nécessaires à leur fonctionnement, avec pour objectif de corriger les insuffisances relevées dans l'application des textes adoptés en 2018. Ils interviennent aussi dans un contexte de repositionnement du Mali dans les cadres multilatéraux, notamment sur les questions commerciales et économiques. Ces missions s'inscrivent dans un réseau diplomatique structuré depuis l'indépendance du Mali, marqué par l'établissement



Rapprochement stratégique entre Mali et Russie.

des intérêts du pays, principes régulièrement mis en avant par les autorités maliennes. Dans ce cadre, certains postes paraissent liés à des enjeux spécifiques, notamment Moscou pour la coopération sécuritaire, Beijing pour les investissements et les financements, ou encore Paris, où les questions consulaires et liées à la diaspora occupent une place importante.

pas parmi les postes concernés par ces ajustements. Dans plusieurs pays, la réorganisation des dispositifs diplomatiques s'est accompagnée d'une clarification des priorités. Le Rwanda a ainsi concentré ses représentations sur des partenaires économiques stratégiques, tandis que la Turquie a renforcé sa présence à l'étranger en l'orientant vers des objectifs commerciaux et d'influence. Comme l'a souligné le Président rwandais Paul Kagame, la diplomatie doit produire des résultats concrets pour les citoyens. À l'inverse, des réseaux plus étendus mais faiblement coordonnés ont montré des limites en termes d'efficacité et d'efficience. Ces expériences mettent en évidence l'importance d'une articulation entre organisation des moyens et définition d'objectifs précis. Dans cette dynamique, plusieurs analystes soulignent que l'efficacité diplomatique repose moins sur l'étendue du réseau que sur la clarté des priorités et la capacité à orienter les missions vers des résultats concrets, notamment en matière de coopération économique et de positionnement stratégique. En l'absence d'objectifs différenciés et d'évaluation des résultats, le renforcement des effectifs pourrait se limiter à un ajustement administratif sans impact mesurable sur l'influence du Mali.

Enjeux La réorganisation concerne principalement des représentations situées hors du voisinage immédiat du Mali, alors même que les enjeux régionaux, notamment en matière de sécurité, de mobilité et d'intégration économique, occupent une place centrale dans les relations extérieures du pays. Des capitales comme Dakar ou Abidjan, partenaires importants dans l'espace ouest-africain, ne figurent

L'efficacité diplomatique repose moins sur l'étendue du réseau que sur la clarté des priorités et la capacité à orienter les missions vers des résultats concrets

ment de relations bilatérales avec plusieurs partenaires, dont la Chine dès 1960 et l'ex-Union soviétique dans les premières années de l'État. Pendant plusieurs décennies, cette diplomatie s'est développée autour de partenariats classiques, notamment avec des pays européens, dans les domaines de la coopération, de l'aide et de la sécurité.

Orientations Depuis le coup d'État intervenu en août 2020, les relations extérieures du Mali ont connu une évolution caractérisée par une diversification des partenariats et une redéfinition des équilibres diplomatiques. Cette évolution s'inscrit dans une ligne diplomatique fondée sur le respect de la souveraineté, le libre choix des partenaires et la prise en compte

EN BREF

AFFAIRE AL HASSAN : LA CPI ATTENDUE SUR LES RÉPARATIONS AUX VICTIMES

La Cour pénale internationale (CPI) rendra le 28 avril 2026 à La Haye son ordonnance de réparations dans l'affaire Al Hassan Ag Abdoul Aziz, condamné pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à Tombouctou entre 2012 et 2013. Cette décision est attendue par les victimes maliennes concernées par ces faits. Déclaré coupable en juin 2024 puis condamné à dix ans de prison en novembre, Al Hassan a vu sa condamnation devenir définitive après l'abandon des appels. La procédure entre désormais dans sa phase consacrée à la réparation des préjudices. La CPI peut accorder des réparations individuelles ou collectives, financées par le condamné ou par le Fonds au profit des victimes. L'audience publique se tiendra dans la Salle I de la Cour. Elle réunira les juges, les représentants des victimes, la défense, ainsi que les autorités maliennes. Cette décision permettra d'évaluer la capacité de la justice internationale à traduire les condamnations en mesures concrètes au bénéfice des victimes. ■

Perspectives Parallèlement, le gouvernement a procédé à des nominations au sein du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, notamment à des postes administratifs et diplomatiques, en cohérence avec la réorganisation engagée. L'ensemble de ces mesures traduit une actualisation du dispositif diplomatique malien, fondée sur la révision des structures et des moyens humains. Reste à observer dans quelle mesure ces ajustements permettront de renforcer la lisibilité et l'efficacité de l'action extérieure du pays, en lien avec ses priorités sécuritaires, économiques et régionales. ■



YASMINE CISSÉ

« La stabilité ne peut être envisagée uniquement sous le prisme sécuritaire »

La porte-parole de l'Union des ambassadeurs insiste sur le lien entre économie et stabilité. Elle défend une approche politique fondée sur l'inclusion, la jeunesse et des solutions endogènes.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Vous avez insisté sur le contexte actuel du Mali. Quel est, selon vous, le principal défi politique ?

Le Mali fait face à des défis sécuritaires et socio-économiques majeurs. Ces défis appellent à des réponses structurelles et coordonnées. Ils nous rappellent surtout que la stabilité d'un pays ne peut être envisagée uniquement sous le prisme sécuritaire. Elle repose aussi sur la création d'opportunités économiques, l'inclusion sociale et la capacité à offrir des perspectives concrètes à la jeunesse.

Vous établissez un lien fort entre économie et stabilité. Est-ce une position politique ?

Nous portons une conviction claire : l'économie est à la fois au cœur des causes des fragilités mais aussi au cœur des solutions.



Garantissez la **croissance** de votre entreprise avec la **connexion dédiée**.



20 28 00 00
www.afribone.com

Lorsqu'elle est inclusive, structurée et orientée vers l'intérêt général, elle devient un outil déterminant au service de la paix et de la stabilité.

Comment cela s'inscrit-il dans la vision des autorités ?

Cette approche est cohérente avec les orientations portées par les autorités, notamment Mali Koura Nieta Sira 2063, qui place le développement économique, la souveraineté et la résilience au cœur des priorités nationales.

Quel rôle pour les acteurs non étatiques dans cette dynamique ?

Le défi est collectif. Il appelle une mobilisation conjointe du gouvernement, des institutions, du secteur privé, de la société civile et de la diaspora. Mais au-delà, il nous appartient de concevoir des solutions endogènes, adaptées à nos réalités et portées par nos dynamiques nationales et régionales.

Vous avez évoqué le secteur minier. Quel enjeu politique y voyez-vous ?

Le secteur minier représente une opportunité majeure, mais il doit être pensé dans toute sa complexité. L'enjeu est de transformer la richesse extractive en levier de développement économique et social durable, en intégrant les communautés et en orientant les ressources vers la cohésion sociale.

Quelle approche globale préconisez-vous ?

Il faut une réponse transversale et holistique. Les enjeux sécuritaires, économiques et sociaux sont interdépendants. Ils doivent être abordés dans une vision intégrée et de long terme pour bâtir une résilience durable. ■

SUBSTANCES PRÉCIEUSES : L'ENCADREMENT EN QUESTION

Le Mali s'est engagé depuis quelque temps dans un processus de réorganisation du secteur minier. Après la Brigade des mines, l'Office malien des substances précieuses, chargé de la commercialisation de ces ressources, notamment l'or issu de l'orpaillage, vient d'être créé. Un instrument dont les missions restent à clarifier pour en garantir l'efficacité.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Institué par décret en Conseil des ministres, cet Office intervient dans un secteur stratégique. Le Mali figure parmi les trois premiers producteurs d'or en Afrique, avec plus de 70 tonnes par an, dont 72,2 tonnes en 2022, pour environ 763 milliards de francs CFA de recettes publiques. L'or représente plus de 70% des exportations et entre 7 et 9% du PIB. Cette création s'inscrit dans la mise en œuvre du Code minier de 2023 et de la Loi sur le contenu local, visant à mieux capter les retombées du secteur. L'Office est chargé de réguler, centraliser et sécuriser la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses. Sa mise en place répond à un besoin réel, mais pose aussi la question de la répartition des rôles. L'artisanat minier, qui mobilise plus d'un million d'orpailleurs et fait vivre près de 2 millions de personnes, reste en grande partie en dehors des circuits formels, avec une production difficile à tracer. Cette situation relance le débat sur l'organisation du secteur. En attendant la définition précise des prérogatives de l'Office,



L'encadrement du secteur minier au Mali s'intensifie.

plusieurs acteurs insistent sur la nécessité d'un dispositif spécifique pour l'orpaillage. La création d'une structure dédiée à la gestion de l'exploitation artisanale, encore largement informelle, apparaît comme une piste à examiner, selon Djibril Diallo, expert minier.

Contribution secteur extractif dans les recettes de l'Etat :

27,8%

Contribution de l'or au PIB :

9,2%

Orpaillage :

6 tonnes (2022)

Distinguer les missions La question de l'organisation renvoie à celle des responsabilités. Pour M. Diallo, la mise en place de deux entités distinctes - l'une pour l'orpaillage, l'autre pour la commercialisation - permettrait une meilleure répartition des tâches. Plusieurs leviers

sont avancés : organiser et former les acteurs, recenser les exploitants et les sites afin de garantir une exploitation légale, mais aussi développer le raffinage local pour assurer la traçabilité et mieux cerner les volumes produits. Alors que la production artisanale officiellement déclarée est estimée à 6 tonnes, des évaluations évoquent entre 200 et 300 tonnes échappant chaque année aux statistiques officielles, avec des pertes fiscales importantes. Le passage des comptoirs et commerçants par un circuit formel, sous le contrôle de l'Office, contribuerait à mieux structurer le marché. Malgré le poids du secteur aurifère, ces éléments montrent les limites actuelles dans le suivi de l'exploitation artisanale et des flux commerciaux. ■

EN BREF

ENGRAIS : L'AFRIQUE DE L'OUEST POURRAIT SUBIR UNE PÉNURIE

Le conflit au Moyen-Orient pourrait affecter l'agriculture en Afrique de l'Ouest en provoquant une pénurie d'engrais, avertit Export Trading Group (ETG), négociant de matières premières opérant en Afrique. Selon Sika Finance, les tensions autour du détroit d'Ormuz - corridor maritime stratégique soumis aux pressions de l'Iran - perturbent fortement l'approvisionnement en engrais. En Afrique de l'Ouest, les filières du cacao et du coton sont particulièrement exposées. Le ralentissement, voire l'arrêt du trafic en provenance de cette zone, a fragilisé la chaîne d'approvisionnement des engrais en provenance du Golfe, région clé pour la production mondiale d'intrants. L'augmentation des prix a déclenché une ruée des acheteurs, exacerbant les tensions sur le marché. Les pays les plus dépendants des importations, en Afrique comme en Asie, sont les plus vulnérables. En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire (Leader mondial du cacao), le Mali et le Burkina Faso (Pour le coton), ainsi que le Sénégal, dépendent largement de ces importations d'engrais. Cette crise survient au pire moment pour des filières déjà fragilisées : une nouvelle hausse du coût des intrants pourrait aggraver leurs difficultés. À quelques semaines de l'ouverture officielle de la campagne agricole, dans un contexte de stocks insuffisants, la tension est palpable. ■

Commerce mondial Un risque accru de ralentissement

La quatorzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se déroulera du 26 au 29 mars 2026 à Yaoundé, au Cameroun. Les ministres venus du monde entier examineront les défis et les opportunités du commerce mondial avant d'adopter des orientations qui orienteront les travaux futurs de l'organisation. Dans ses Perspectives du com-

merce mondial et statistiques, publiées le 19 mars, l'OMC prévoit un ralentissement de la croissance du commerce des marchandises, qui chuterait à 1,9% en 2026 après 4,6% en 2025. La poursuite du conflit au Proche-Orient devrait aussi peser davantage sur ce commerce. La croissance pourrait toutefois repartir à la hausse après une poussée des échanges de produits liés

à l'Intelligence Artificielle et en raison d'une anticipation des importations visant à éviter de nouveaux droits de douane. Le volume du commerce mondial des marchandises devrait ensuite augmenter de 2,6% en 2027. Le commerce des services progressera moins vite : il ralentirait à 4,8% en 2026, après 5,3% en 2025, avant de remonter à 5,1% en 2027. Globalement, le commerce

des marchandises et des services augmenterait de 2,7% en 2026, contre 4,7% en 2025. La croissance du PIB mondial diminuerait légèrement, passant de 2,9% en 2025 à 2,8% en 2026 et 2027. L'OMC prévient toutefois que si les prix du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié (GNL) demeurent élevés tout au long de 2026, la croissance du PIB pourrait être réduite d'environ 0,3 point de pourcentage. ■

Trading au Mali Une nouvelle génération bâtit sa liberté financière

Le trading, activité consistant à acheter et à vendre des actifs financiers (Devises, actions, cryptomonnaies) dans le but de générer des profits, connaît au Mali une croissance discrète mais réelle.

Longtemps marginal, ce secteur attire aujourd'hui une jeunesse connectée en quête d'indépendance financière. Selon des estimations de la Banque mondiale et des données relayées par des plateformes comme Statista, l'Afrique de l'Ouest enregistre une hausse significative du nombre de particuliers impliqués dans le trading en ligne, avec plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs actifs au Mali, principalement via le Forex et les cryptomonnaies. Cette progression s'explique par l'accès intense à Internet et aux smartphones, mais aussi par un contexte économique où les opportunités d'emploi restent limitées. Dans ce paysage en mutation, des parcours individuels illustrent cette montée en

puissance. C'est le cas de Modibo Ongoiba, jeune entrepreneur malien dont l'histoire reflète la détermination d'une génération. Très tôt, Modibo nourrit l'ambition d'atteindre la liberté financière par ses propres moyens. Sans orientation précise au départ, il découvre le trading, domaine qui suscite immédiatement son intérêt. Convaincu de son potentiel, il décide de s'y consacrer pleinement. Cependant, l'accès à la formation constitue un obstacle majeur. Faute de moyens financiers suffisants, Modibo ne peut s'offrir les formations en ligne souvent coûteuses. Loin de renoncer, il fait preuve de résilience : il enchaîne les petits boulots sur des chantiers et dans des boutiques et participe à des tontines afin



Modibo Ongoiba, fondateur de la VB Sniper Académie.

de réunir les fonds nécessaires. Il parvient finalement à se former auprès d'un trader togolais en ligne, une étape décisive dans son parcours. Au fil du temps, ses efforts portent leurs fruits. De formation en formation et de connaissance en connaissance, Modibo commence à enregistrer ses premiers résultats en trading. Fort de cette expérience, il fonde la VB Sniper Académie, une structure dédiée à la formation des jeunes Maliens intéressés par ce secteur. Aujourd'hui, Modibo Ongoiba

vit de son activité et accompagne de nombreux débutants. Il développe également des stratégies adaptées au contexte local, dont « La stratégie Nansongo », qu'il enseigne dans ses formations. Il est aussi l'auteur de l'ouvrage « Le processus d'un trader rentable », dans lequel il partage son expérience et ses méthodes. Son parcours illustre l'émergence d'un métier encore discret, mais porteur d'espoir pour une jeunesse en quête d'opportunités.

IBRAHIM BABY



TUBERCULOSE : UNE LUTTE ENTRAVÉE MALGRÉ LES PROGRÈS

La tuberculose est la maladie infectieuse la plus meurtrière au monde. Selon l'Organisation mondiale de la santé, elle a causé environ 1,23 million de décès en 2024, pour 10,7 millions de cas, confirmant sa place de première cause de mortalité infectieuse devant la Covid-19. Malgré le fait qu'elle soit évitable et guérissable, elle reste étroitement liée à la pauvreté, à la malnutrition et aux systèmes de santé fragiles.

FATOUAMATA MAGUIRAGA



La tuberculose continue de causer beaucoup de décès dans le monde.

Identifiée en 1882 avec la découverte du bacille par Robert Koch, la maladie continue de toucher des millions de personnes chaque année. Les efforts de lutte se heurtent à des financements insuffisants, estimés à un déficit d'environ 22 milliards de dollars par an, tandis que la recherche n'a mobilisé que 1,2 milliard de dollars en 2023, soit une infime fraction des besoins. Accélérer la riposte suppose à la fois des ressources durables et une adaptation des stratégies. Parmi les leviers mobilisés, l'innovation occupe une place centrale. De nouveaux outils

de diagnostic, des traitements plus courts et plus efficaces, ainsi que l'imagerie numérique permettent d'améliorer la prise en charge et de réduire les délais de détection.

Au Mali, 8 632 cas ont été enregistrés en 2024, contre un peu plus de 8 200 en 2023, avec 491 décès.

L'IA au service du dépistage L'Intelligence Artificielle s'impose progressivement comme un outil-clé dans la lutte contre la tuberculose. Des logiciels capables d'analyser les radiographies thora-

ciques permettent d'identifier rapidement les cas suspects, y compris dans des zones où les radiologues sont absents. Ces solutions, déjà utilisées dans plusieurs pays à ressources limitées, facilitent un dépistage à grande échelle. Selon le Fonds mondial, ces technologies améliorent la qualité du diagnostic, notamment dans les zones rurales ou isolées. Entre 2021 et 2025, plus de 193 millions de dollars ont été mobilisés pour soutenir leur déploiement dans une vingtaine de pays. En parallèle, le nombre de cas diagnostiqués est passé de 7,5 millions en 2022 à 8,2 millions en 2023, tandis que les cas non détectés ont reculé de 4 millions en 2020 à 2,7 millions en 2023. Au Mali, 8 632 cas ont été enregistrés en 2024, contre un peu plus de 8 200 en 2023, avec 491 décès. Le pays dispose d'environ 110 centres de traitement et d'une prise en

charge gratuite, avec un taux de succès thérapeutique estimé à 84%. Des ruptures ponctuelles de médicaments et des difficultés d'accès aux soins continuent toutefois de freiner la lutte contre la maladie. ■

EN BREF

RESSOURCES EN EAU : UNE MEILLEURE GESTION POURRAIT CRÉER 245 MILLIONS D'EMPLOIS

Le Groupe de la Banque mondiale indique qu'une gestion plus efficace des ressources en eau pourrait non seulement nourrir une population estimée à 10 milliards d'habitants d'ici 2050, mais aussi créer au moins 245 millions d'emplois, majoritairement en Afrique subsaharienne. Dans son rapport intitulé « Nourrir et prospérer », publié le 19 mars, la Banque mondiale propose des solutions hydriques pour alimenter 10 milliards de personnes sur une planète vivable. Elle préconise de trouver un juste équilibre entre production alimentaire et ressources, car les systèmes alimentaires mondiaux laissent inexploités des potentiels dans de vastes zones riches en eau, tandis que les ressources s'épuisent ailleurs. Il s'agit de repenser les modes et lieux de production pour tirer parti des ressources hydriques, accroître les rendements, améliorer les moyens de subsistance et créer des emplois. Aujourd'hui, près de la moitié de la production alimentaire mondiale repose sur des pratiques nuisibles à la gestion de l'eau, aux affectations des terres ou aux flux d'azote. Dans les zones où les précipitations sont régulières, l'irrigation pourrait doubler - voire davantage - les rendements agricoles, ce qui illustre l'intérêt d'une irrigation durable dans les territoires où les ressources en eau sont abondantes. Une meilleure coordination entre politiques hydriques et politiques agricoles constitue un levier important pour l'emploi. À l'échelle mondiale, l'extension d'une irrigation durable pourrait ainsi créer au moins 245 millions d'emplois, la majorité en Afrique subsaharienne. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

LOGO SABOUCIRÉ : INTRONISATION DU NOUVEAU CHEF DE VILLAGE

Le nouveau chef de village de Logo Sabouciré, située dans le cercle de Diamou, région de Kayes, sera intronisé le 26 mars 2026. Alkaou Sissoko prendra officiellement ses fonctions, perpétuant un héritage ancestral. Logo Sabouciré, localité de la région de Kayes, conserve un riche patrimoine historique et culturel. Ancienne capitale du royaume de Logo, le village se trouve à 25 km de la ville et est connu pour la bataille qui s'y est déroulée le 22 septembre 1878. Cet épisode, symbole de la résistance à la pénétration coloniale, fut l'un des plus sanglants : plus de 150 habitants périrent, treize assaillants trouvèrent également la mort et de nombreux blessés furent recensés. ■

SAHEL : LE NOUVEL ÉPICENTRE DU TERRORISME MONDIAL

Selon le Global Terrorism Index 2026, les morts liées au terrorisme ont reculé de 28% en 2025, à 5 582 victimes pour 2 944 attaques dans le monde. Mais cette baisse masque un basculement majeur, puisque le Sahel concentre désormais près de la moitié des décès.

MASSIRÉ DIOP



Des éléments d'un groupe armé radical opérant au Sahel.

Le terrorisme recule globalement, mais il se transforme. En 2025, les violences ont diminué dans leurs anciens bastions, notamment au Moyen-Orient. À l'inverse, l'Afrique subsaharienne s'impose comme le nouveau centre de gravité du phénomène, avec le Sahel en première ligne. La région concentre près de la moitié des morts liées au terrorisme, contre moins de 1% en 2007. En une décennie, les décès y ont été multipliés par dix. Cette dynamique s'organise autour d'un noyau de pays - Burkina Faso, Niger, Nigeria et Mali - qui concentrent l'essentiel de la violence.

Les tendances nationales confirment une menace en mutation. Au Niger, les attaques sont passées de 102 en 2024 à 88 en 2025, avec une baisse des décès. Au Mali, 341 morts ont été recensés pour 106 attaques. Au Burkina Faso, malgré un recul, les niveaux de violence restent parmi les plus élevés au monde. Ces évolutions traduisent un redéploiement plus qu'un recul. Cette violence est portée par quelques groupes dominants. L'État Islamique, le JNIM, Al-Shabaab et le Tehrik-e-Taliban Pakistan concentrent l'essentiel des victimes à l'échelle mondiale. Dans le Sahel, le JNIM et les branches locales de l'État Islamique

structurent les attaques, ciblant forces de sécurité, civils et axes économiques. Ce basculement s'explique aussi par une recomposition sécuritaire. Le retrait progressif des forces occidentales, la fin de la mission onusienne au Mali et la dissolution du G5 Sahel ont contribué à fragiliser les dispositifs régionaux. Dans le bassin du lac Tchad, la force multinationale mixte reste active, mais ses capacités demeurent limitées. En réponse, des pays sahéliens ont engagé de nouvelles formes de coopération, notamment à travers l'Alliance des États du Sahel. Mais ces initiatives restent confrontées à des défis de coordination, de moyens et de contrôle territorial durable. La menace déborde désormais des frontières sahéliennes. Des incursions sont observées vers les pays du Golfe de Guinée, notamment au Bénin et au Togo. Le Maghreb reste exposé à des risques de résurgence, tandis qu'en Occident les attaques isolées et les phénomènes de radicalisation individuelle progressent. Ainsi, le terrorisme ne disparaît pas, il se déplace et s'adapte. Tant que ce basculement ne sera pas pleinement intégré, le Sahel restera le cœur de cette menace globale. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE: LA TRAJECTOIRE MONDIALE INQUIÈTE

Réunis du 24 au 28 mars 2026 à Bangkok, les experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) examinent l'évolution du réchauffement alors que les émissions mondiales continuent d'augmenter. Les données les plus récentes confirment une tendance préoccupante. En 2025, les émissions de CO2 liées aux énergies fossiles ont atteint environ 37 à 38 milliards de tonnes, tandis que la concentration dans l'air se situe autour de 420 parties par million, avec un record proche de 425. Malgré la progression des énergies renouvelables, la dépendance mondiale aux hydrocarbures reste forte, portée par la croissance de la demande énergétique. Les projections indiquent une stabilisation difficile des émissions, maintenant la planète sur une trajectoire supérieure à 1,5°C de réchauffement. Cette évolution accroît les risques d'événements extrêmes, de tensions sur l'eau et de perturbations agricoles. Les travaux du GIEC interviennent dans un contexte de décalage persistant entre engagements des États et réalité, posant la question de l'adaptation face à des impacts durables. ■

Soudan Guerre contre les hôpitaux

La frappe contre l'hôpital universitaire d'El-Daein, au Darfour-Est, le 20 mars 2026, marque une nouvelle étape dans un conflit où les structures de santé deviennent des cibles. Selon des sources humanitaires, au moins 64 personnes ont été tuées et près de 90 blessées. L'attaque, attribuée par des ONG à des drones de l'armée soudanaise, a notamment touché la maternité et les urgences. Depuis avril 2023, la guerre opposant l'armée régulière aux Forces de soutien rapide a fait plus de 25 000 morts. Le système de santé est particulièrement touché. L'Organisation mondiale de la santé recense plus de 200 attaques vérifiées contre des structures médicales, ayant

causé plus de 2 036 morts (OMS, sept. 2025), tandis que près des deux tiers des hôpitaux ne sont plus fonctionnels. Les conséquences dépassent le Soudan. Le conflit a provoqué le déplacement de plus de 10 millions de personnes et l'exil de plus de 2,5 millions de réfugiés vers le Tchad, l'Égypte et le Soudan du Sud, accentuant les tensions et les risques alimentaires dans la région. Face à cette situation, l'OMS appelle à protéger les structures de santé et à respecter le droit humanitaire. Faute de réponse internationale structurée, la guerre s'enlise, avec des effets durables au-delà des frontières. ■

CAN 2025 : LA BATAILLE JURIDIQUE S'INTENSIFIE AUTOUR DU VAINQUEUR

Une semaine après la décision controversée de la CAF de retirer au Sénégal son sacre à la CAN 2025 pour l'attribuer au Maroc, le dossier entre dans une nouvelle phase décisive : celle du contentieux devant le Tribunal arbitral du sport.

MOHAMED KENOVI



Le Sénégal et le Maroc se livrent un "match" juridique pour le titre de Champion d'Afrique 2025.

Le bras de fer est désormais officiellement engagé. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a confirmé, le 25 mars 2026, avoir enregistré un appel de la Fédération sénégalaise de football contre la décision du jury d'appel de la CAF, prise le 17 mars, d'attribuer le titre de la CAN 2025 au Maroc après l'abandon du terrain par les Lions de la Teranga en finale.

Une formation arbitrale doit désormais être constituée, puis un calendrier de procédure établi ; aucune date d'audience n'a été fixée à ce stade. Par la voix de son directeur général, Matthieu Reeb, le TAS se veut rassurant : la juridiction entend traiter l'affaire « dans les meilleurs délais », tout en garantissant un procès équitable aux différentes parties. Mais au-delà du

calendrier, c'est l'issue même de cette bataille juridique qui suscite interrogations et débats.

Des scénarios ouverts Plusieurs scénarios sont envisageables. Le plus direct serait la confirmation pure et simple de la décision de la CAF : le Maroc conserverait son titre et le recours sénégalais serait rejeté. À l'inverse, le TAS pourrait annuler la décision de la CAF s'il estime la sanction disproportionnée ou entachée d'irrégularités procédurales — une hypothèse jugée crédible par certains spécialistes du droit du sport, qui estiment que l'octroi du titre au Maroc manque de fondement solide. Dans ce cas, plusieurs options s'ouvriraient : rétablir le Sénégal comme vainqueur, ordonner la reprise du match ou décider d'une solution intermédiaire, comme cela a déjà été le cas dans d'autres litiges internationaux. La question de la proportionnalité est au cœur des débats. Le retrait d'un titre continental est une sanction rare et lourde, ce qui pourrait peser dans l'appréciation des arbitres. La décision finale dépendra toutefois des éléments de preuve, des rapports des officiels et du règlement de la compétition. Quelle que soit l'issue, cette affaire pourrait faire jurisprudence dans le football africain en redéfinissant les contours des sanctions disciplinaires et leur contrôle par les instances internationales. En attendant, le match judiciaire entre le Sénégal et le Maroc est loin d'être terminé. ■

Russie - Mali La liste des Aigles dévoilée

Le sélectionneur national, Tom Saint-fiet, a rendu publique, ce mercredi 25 mars, la liste des joueurs retenus pour le match amical contre la Russie, prévu le 31 mars 2026 à Saint-Petersbourg, dans le cadre de la trêve FIFA. Vingt-quatre joueurs ont été convoqués : 3 gardiens, 8 défenseurs, 7 milieux et 6 attaquants. Cette sélection est toutefois marquée par l'absence de plusieurs cadres présents lors de la dernière CAN. Le technicien belge a évoqué divers motifs pour ces forfaits : blessures, besoin de repos ou raisons personnelles. Parmi les absents figurent notamment Yves Bissouma, El Bilal Touré et Amadou Haïdara. Leur absence ouvre la porte à plusieurs nouveaux visages appelés à intégrer le nid des Aigles. Le regroupement de l'équipe débute le 26 mars en Russie. À noter que cette rencontre constituera une première historique entre les deux sélections. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Après l'éviction de Matías Almeyda, **Luis García Plaza** a été nommé nouvel entraîneur du FC Séville le 24 mars 2026. Âgé de 53 ans et passé par Getafe, Villarreal, Majorque ou encore Alavés, le technicien espagnol dispose de deux mois et de neuf rencontres pour redresser une équipe actuellement quinzième de la Liga, avec 31 points en 29 journées.

Lukas Kwasniok a été limogé le 22 mars de son poste d'entraîneur du FC Cologne, après le match nul spectaculaire concédé à domicile face au Borussia Mönchengladbach (3-3) lors du derby rhénan. Ce nouveau changement souligne l'instabilité chronique du club allemand, qui enregistre là son dixième entraîneur en dix ans.

YAMBO OUOLOGUEM : LE RETOUR D'UNE VOIX BRISÉE

Une tournée nationale du film « Yambo Ouologuem, la blessure s'ouvre » est organisée du 26 au 31 mars 2026 au Mali. Plus qu'un hommage, elle participe à la réhabilitation d'une figure majeure longtemps marginalisée.

MASSIRÉ DIOP



Le film de Kalidou Sy fait revivre la mémoire de Yambo Ouologuem.

Au Mali, la mémoire de Yambo Ouologuem entre dans une nouvelle phase. Réalisé par le cinéaste sénégalais Kalidou Sy, ce film propose une plongée dans le parcours singulier de l'écrivain malien, premier Africain lauréat du prix Renaudot en 1968 avec « Le devoir de violence ». Salué pour sa critique radicale des récits historiques et des pouvoirs en Afrique, ce roman tranche avec les discours dominants de l'époque en proposant une lecture sans concession des violences politiques et sociales, ce qui lui confère une portée sin-

gulière dans le paysage littéraire africain. Le documentaire revient sur l'ascension fulgurante de l'auteur, suivie de sa chute brutale après des accusations de plagiat qui ont durablement entaché sa carrière. À travers archives et témoignages, il explore les zones d'ombre de cette controverse et interroge la place des écrivains africains dans le champ littéraire international. Il met aussi en lumière son retrait progressif de la vie publique et le long silence qui a suivi. Installé au Mali après son retrait, Yambo Ouologuem s'est consacré à l'enseignement et à la vie religieuse, loin des cercles

littéraires internationaux. Cette disparition volontaire a contribué à entretenir une forme de mystère autour de sa figure, renforçant à la fois son isolement et l'intérêt critique pour son œuvre.

Initiative salubre Pourtant, cette initiative dépasse le cadre cinématographique. Elle s'inscrit dans une dynamique portée par les autorités culturelles visant à restaurer la place de l'écrivain dans le patrimoine intellectuel national. Le ministère en charge de la Culture, à travers le Centre national de la cinématographie du Mali, organise la tournée en mobilisant acteurs culturels et universitaires. La réhabilitation s'appuie aussi sur des actes institutionnels récents. Ainsi, l'Université des Lettres et des sciences humaines de Bamako a été rebaptisée Université Yambo Ouologuem et une journée officielle et académique lui a été consacrée, marquant une reconnaissance publique de son apport. Cette redécouverte interroge la mémoire culturelle en Afrique et les mécanismes d'exclusion qui ont pu frapper certaines figures intellectuelles. Elle pose aussi la question de la justice symbolique dans un contexte où les États cherchent à affirmer leur souveraineté culturelle. À travers cette tournée, le Mali engage un travail de réappropriation qui dépasse ses frontières, en replaçant Yambo Ouologuem dans le débat littéraire contemporain. ■

INFO PEOPLE

FATOUMATA DIAWARA : EN CONCERT

La chanteuse malienne Fatoumata Diawara se produira en concert le 10 avril 2026 à La Seine Musicale, en région parisienne, dans le cadre du Festival Chorus des Hauts-de-Seine. Figure majeure de la scène africaine contemporaine, l'artiste est reconnue pour sa présence scénique intense et expressive. Sa voix et ses compositions chantées en bambara mêlent émotion, engagement et énergie, créant une connexion immédiate avec le public. À travers ses performances, Fatoumata Diawara aborde des thématiques sociales fortes tout en proposant une musique rythmée, entre tradition wassoulou et sonorités modernes.



DIDI B À BAMAKO : UNE STAR DU RAP ATTENDUE

L'artiste ivoirien Didi B est annoncé à Bamako fin mars 2026, dans le cadre d'un spectacle associé au concept « BMS Show ». Ancien membre du groupe Kiff No Beat, il s'est imposé en solo comme l'un des rappeurs les plus influents d'Afrique francophone. Son album Mojotrône II cumule plusieurs dizaines de millions de streams et confirme son positionnement sur la scène internationale. Connu pour son style mêlant trap, rap ivoirien et sonorités urbaines globales, Didi B bénéficie d'une base solide de fans dans la sous-région. Sa venue à Bamako illustre la consolidation des échanges culturels entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Ses prestations scéniques, structurées et largement suivies, attirent un public diversifié.



Journal du Mali l'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com

